

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-363-1927 Congé

n° 48-363-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 363 du 01/02/1927

Date de publication
4 février 1927

Date du numéro
1 février 1927

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de six mois, pour en jouir en France et en Algérie, est accordé à M. Bonifaci (Charles), commis du C. M. des douanes, en service détaché à la Cote des Somalis.